

Biesles BULLETIN MUNICIPAL

2020 Le Puits des Mèzes



Sommaire

3	Édito
4	Vie municipale
5	Affaires sociales
6	Écoles
7	Réglementation
8	Développement durable
9	Urbanisme
10	Finances générales
11	Transport
12	Bois et forêt

Mairie de Biesles

Secrétariat, place de la Mairie
Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 12h00
et le vendredi après-midi de 16h30 à 17h30
Tél. 03 25 31 93 20
Mail : mairie@biesles.fr
Site internet : Biesles.fr

Mairie Le Puits des Mèzes

Secrétariat, 1 place des Bleuets
Ouvert le mercredi de 18h00 à 19h30
Tél. 03 25 01 24 15
Mail : mairie.lepuitsdesmezes@orange.fr
Site internet : Biesles.fr



PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants

**SOYEZ
ALERTÉ
PRÉVENU
INFORMÉ**

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, votre mairie s'est équipée de l'application **PanneauPocket**.

Toute l'actualité de la Commune, les événements, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

SIMPLE ET GRATUIT
Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **AppStore, PlayStore ou AppGallery**

2 Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre Commune en favori en cliquant sur le cœur ❤️ situé à côté de son nom.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket sur votre ordinateur en ouvrant une page internet puis en tapant **app.panneaupocket.com**

BONNE UTILISATION !



**OFFERT PAR
VOTRE
MAIRIE**



Vous n'êtes pas sans le savoir, l'équipe municipale a pris place dans des conditions particulières.

Le contexte que nous avons connu et connaissons toujours est bien difficile à vivre.

L'équipe de conseillers, confinée elle aussi, a tout de suite cherché à contribuer à améliorer les conditions compliquées dans lesquelles nous nous trouvions.

C'est ainsi qu'un appel à la population s'est organisé, demandant la participation de toutes les personnes volontaires désirant aider à confectionner des masques.

50 personnes se sont portées volontaires et ce sont ainsi 1400 masques alternatifs artisanaux, mais néanmoins conformes aux exigences AFNOR, qui ont été mis à la disposition de la population.

UN GRAND MERCI AUX BÉNÉVOLES ET A TOUS LES PARTENAIRES DE CETTE ACTION CITOYENNE.

En plus de ceux-ci, la Municipalité et le Département ont fait l'achat de masques dont vous avez pu profiter.

Malgré l'absence d'évènement organisé dans le village, la Municipalité n'est pas pour autant restée inactive. Nous avons tenu à ce que la vie du village continue pour le bien être de tous.

Comme vous le constaterez à la lecture de ce bulletin, les travaux d'amélioration de notre bourg ont continué, tout comme les installations visant à assurer la sécurité de chacun.

Nous ne pouvons que souhaiter, pour tous, que la situation sanitaire tende à s'améliorer dans les mois qui viennent et nous permette de renouer avec les moments conviviaux que nous apprécions tous.

Dans cette attente, nous vous souhaitons un hiver des plus doux et restons à votre entière disposition.

Bien à vous
L'Équipe Municipale

“ *Monsieur le Maire, la Municipalité,
Le personnel de la commune
de Biesles et Le Puits des Mèzes*

*Vous souhaitent le meilleur
pour l'année 2021*



Vie Municipale

Médical – Paramédical

Le nouveau local santé, situé 2 rue de Chaumont, a ouvert ses portes et accueille depuis plusieurs mois un cabinet d'ostéopathie

Le cabinet dentaire de Mme Aurélie GAY et le cabinet infirmier se situent au 1 rue de Chaumont.

État – Civil

La Mairie a établi 4 PACS et célébré 1 mariage.

Le secrétariat de mairie a enregistré également 11 naissances et malheureusement 8 décès.

Recensement Militaire

Comme chaque année les enfants ayant atteint leurs 16 ans doivent passer par le recensement militaire en remplissant un formulaire disponible en mairie.

N'oubliez pas que votre enfant aura besoin de cette attestation pour passer tout examen (BAC, Permis de conduire...)

Repas des Aînés

Le repas des Aînés a été apprécié par tous le samedi 18 janvier 2020.

Compte tenu des restrictions actuelles, cette tradition **sera remplacée début 2021 par des bons d'achats à utiliser dans nos commerces locaux.**

Fête Foraine

Malgré le contexte sanitaire, les forains ont tenu à animer notre fête du village début juillet, qui s'est exceptionnellement tenue cette année place du 8 mai, en raison des travaux place du Pont.

Nous les en remercions.

Journées du Patrimoine

Organisées par l'association des Amis de la Tour, elles se sont tenues les 19 et 20 septembre dernier avec la participation de l'Alliance Biesles-Nordendorf. Ce week-end a permis la mise en avant de la mémoire de guerre de 1940 et l'histoire du Jumelage entre Biesles et Nordendorf.

A cette occasion nous vous rappelons que le Musée de la Tour est ouvert tous les week-ends de juin à septembre ou sur rendez-vous hors saison.

Le musée propose des expositions permanentes et présente des objets témoins de la vie passée de la commune.



Journée Nationale du Commerce de Proximité

Organisée en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, elle s'est déroulée le samedi 10 octobre dernier.

Les commerçants ont participé à cette action de promotion de leurs métiers et les clients ont pu profiter d'une tombola gratuite organisée par la Commune.



Affaires Sociales

Mission Locale

Permanence de Nogent à l'Espace Minel tous les jeudis de 14h à 19h, entretien sur rendez-vous.
2 bis rue de Bourgogne - 52000 CHAUMONT
Tél. 03 25 32 23 00
Mail : contact@missionlocale-chaumont.fr

Pôle Emploi

22 rue Jules Cherret - 52000 CHAUMONT
Tél. 39 49

Circonscription d'Actions Sociales

7 rue Eugène Issartel - 52000 CHAUMONT
Tél. 03 25 02 89 58

Caisse d'Allocation Familiale

34 Rue du Commandant Hugueny
52016 CHAUMONT
Tél. 0810 25 52 10

MSA Chaumont

Allée Cassandre - 52000 CHAUMONT
Tél. 03 25 30 33 33

Cantine – Garderie

Le service Cantine – Garderie relève de la compétence de l'Agglomération de Chaumont.

- La garderie du matin commence toujours à 7h30 au préau de l'école primaire
- Les repas sont livrés par SCOLAREST
- La garderie du soir s'étend de 16h30 à 18h30

Pour toutes questions relatives au service périscolaire vous pouvez appeler la référente au **07 85 10 30 12**.

Le Centre de Loisirs de Biesles

Malgré le contexte compliqué dû à la pandémie de la COVID-19, les responsables du Centre de Loisirs de Biesles ont maintenu ce service pour le plus grand plaisir de tous les enfants participants.

Ce service est géré par l'ADMR ; Mme Élodie Mesager, directrice œuvre à chaque période avec une équipe d'animateurs motivée pour le bon fonctionnement et la sécurité de tout le monde.

Pendant les vacances scolaires, le centre de loisirs de Biesles ouvre ses portes, une semaine pendant les petites vacances et 4 semaines pendant l'été.

Cette année les enfants se sont encore régalez :

Vacances de février

Les Mille et une nuit : Histoire, bricolage, cuisine, jeux collectifs, réalisation d'une grande fresque et sortie à la patinoire à Troyes

Vacances d'avril

Période de confinement généralisé

Vacances d'été

Vacances au Far West : grands jeux, bricolage, cuisine, danse, sports et promenade en forêt

Vacances de Toussaint

5 jours = 5 animations (les 5 sens, peinture à gogo, jeux sportifs et jeux de société, jeux calmes / épreuves et journée Halloween);



Écoles 2019-2020

La Médiathèque à l'école

- PS = tous les vendredis matin
- MS-GS = tous les mardis matin
- CE1-CM1 = 1 jeudi sur 2
- CM1-CM2 = 1 mardi sur 3 ou 4

Venue d'une auteure-illustratrice

Florence GUIRAUD est venue rencontrer les élèves de CM1/CM2 fin novembre 2019 dans le cadre du Salon du Livre de Chaumont.

Cinéma

Toutes les classes ont pu faire une sortie cinéma le 21 décembre 2019 avant la visite du Père Noël à l'école, organisée par l'APEB (l'Association des Parents d'Élèves de Biesles).

Les CP / CE1-CM1 ont pu bénéficier de 3 séances de cinéma dans le cadre du projet «École et Cinéma»

Piscine

Les élèves de la classe de GS ont bénéficié d'un cycle piscine tout le premier trimestre



Ski

Les élèves de M. LIIRI ont bénéficié d'une journée ski à Gérardmer afin de rencontrer les correspondants d'une classe extérieure

Cycle Foot

Tous les élèves du CP au CM2 ont participé à des séances d'apprentissage au foot; ce cycle a été réalisable grâce aux enseignants, la Fédération Française de Football et les entraîneurs du club de foot bieslois.

Rencontres Gymnastiques

Les élèves de CP et CE1-CM1 ont conclu un cycle gymnastique par la présentation de 2 enchaînements devant un jury d'élève lundi 27 janvier 2020

Projet Allemand

Les élèves de CM2 ont bénéficié de 6 interventions de Madame DELFIS, professeure d'allemand au collège Françoise Dolto de Nogent dans le cadre d'une initiation à la langue et de la participation au «Treffpunkt Deutschland»

Projet Anglais

Les élèves de Mme VIARD ont participé au «Team Challenge» sous le thème la Conquête de l'Ouest. C'était là une occasion pour une première immersion dans l'ambiance du collège.

Projet Chorale

La classe des GS-CE2 et la classe des CE1-CM1 ont travaillé sur un répertoire de chanson en commun

Conseil d'Enfant

M. BOUARD continue d'assurer le pilotage du Conseil d'Enfants, à savoir une réunion toutes les 3 semaines

Exercices d'évacuation et PPMS

L'exercice d'évacuation s'est bien déroulé et a permis de sensibiliser les petits de maternelle à l'idée de sortir vite. Quand au PPMS, le thème retenu était l'intrusion d'un inconnu dans les couloirs de l'école. Les élèves ont très bien réagi.

Activités diverses

Le Spectacle Cochon Frères de construction a eu lieu à Biesles le 8 novembre 2019 avec l'intervention de Marion, dans le cadre du PAG Architecture, dans les classes de Maternelles.

Une valise Maths a circulé dans la classe de CP permettant d'aborder les maths de façon ludiques avec divers jeux.

Projet de création de robot de Noël avec des matériaux de construction avec les élèves de GS-CE2

Intervention de M. RAGOT, président de l'association des donneurs de sang, en classe de CM1-CM2 pour sensibiliser les élèves à l'acte citoyen du don du sang

Venue de la designer en graphisme : Clémence Nicloux dans le cadre du PAG «Parfum»

Intervention de Mme CHÂTEAU, psychologue de l'éducation Nationale sur le harcèlement le 7 novembre 2019

La classe de CM1-CM2 a passé une journée à Varennes sur Amance jeudi 19 septembre pour la découverte des plantes aromatiques

Réglementation

Nuisances

Comme chaque année, il paraît nécessaire de faire un petit rappel de bonne conduite, en ce qui concerne le «bon voisinage».

En effet selon l'article 10 de la section 5 de l'arrêté préfectoral 3143, les travaux momentanés de bricolage et/ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants (tondeuse, tronçonneuse, bétonnière, perceuse...), ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30
- Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Il est toujours interdit de brûler ses déchets verts dans son jardin, selon la circulaire du 18 novembre 2011 relative au brûlage à l'air libre des déchets verts.

Les déjections canines

Propriétaires de chien, vous êtes priés de vous munir d'un sac lors de la promenade avec votre animal et de ramasser les cadeaux qu'il laisse sur la voie publique et dans les espaces verts.

Nous vous précisons également que les chiens doivent être tenus en laisse.

Décharges sauvages en forêt

Il apparaît nécessaire de rappeler qu'il est interdit de déposer tous types de déchets en forêt, même les déchets verts; toute infraction sera passible de poursuites.

Bennes du cimetière de Biesles

Les bennes situées à côté du cimetière sont réservées exclusivement à celui-ci, pour l'une les déchets verts et pour l'autre les autres types de déchets (fleurs et pots...). Merci de respecter ces recommandations pour l'hygiène sanitaire des riverains et des agents des services techniques.

Biesles et Le Puits des Mèzes sont entourés des déchetteries de Nogent et de Chaumont.

Utilisation et élimination des lingettes

Cette année encore, il paraît important de faire un rappel sur l'usage des lingettes et surtout leur élimination.

Les lingettes sont toujours aussi nombreuses et néfastes. Elles bouchent les canalisations du réseau d'assainissement et empêchent les eaux usées de s'écouler dans les égouts;

Conséquences :

- 1) Une accumulation de gaz dans les égouts
- 2) Mauvaises odeurs dans les rues concernées

3) Mise en danger du personnel chargé de régler le dysfonctionnement

Les lingettes même biodégradables, le sont à condition d'être immergées pendant une longue période dans l'eau... Alors pour le bien de tous : **Ne jeter plus vos lingettes dans les toilettes !**

Utilisation et élimination du masque

Veiller à correctement mettre votre masque sur votre visage et ne plus le toucher une fois mis en place.

Pour votre santé et la santé de tous, ne pas mettre votre masque sous le nez ni sous le menton.

Ne jeter pas vos masques dans les toilettes ni par terre, mais dans une poubelle.



(sources image site Santé Publique).

Circulation et stationnement

Il convient de bien respecter les places de stationnement dans le village, et ce principalement pour la sécurité des piétons.

Pour remédier au stationnement des camions et des bus sur les places ou dans le village, la zone industrielle leur est dès à présent dédiée.

Un recensement des véhicules immobilisés a débuté et quelques voitures ont d'ores et déjà été enlevées.

Soyez vigilants, ne laissez pas de véhicule immobilisé sur la voie publique !

Nous rappelons que la vitesse de circulation est limitée à 30 km/heure dans l'ensemble du village.

Permis de construire Déclaration préalable de travaux

Pour tous travaux de construction ou d'aménagements extérieurs, chaque propriétaire a l'obligation de déposer un permis de construire ou une déclaration préalable de travaux. S'adresser à la mairie pour tout renseignement ou demande de dossier.

Développement Durable

Ordures Ménagères Résiduelles

VOS JOURS
DE COLLECTE

Ageville	Jeu	Buxières-lès-Froncles	Jeu	Darmannes	Lun	La Genevroye	Mer
Aillianville	Mar	Buxières-lès-Villiers	Ven	Dinteville	Mer	Lachapelle-en-Blaisy	Mer
Aizanville	Mar	Cerisières	Mer	Domremy-Landeville	Lun	Lafauche	Mar
Andelot-Blancheville	Lun	Chalvraignes	Lun	Doncourt-sur-Meuse	Ven	Laferté-sur-Aube	Mer
Anneville-la-Prairie	Jeu	Chamarandes	Lun	Donnemarie	Mar	Laharmand	Mer
Arc-en-Barrois	Jeu	Champcourt	Mer	Doulaincourt-Saucourt	Lun	Lamancine	Jeu
Argentolles	Mer	Champigneules-en-Bassigny	Ven	Écôt-la-Combe	Lun	Lamothe-en-Blaisy	Mer
Aubepierre-sur-Aube	Mer	Chantraines	Mar	Esnouveaux	Jeu	Langues-sur-Rognon	Mar
Audeloncourt	Ven	Châteauvillain	Mer	Essey-les-Eaux	Mar	Lanty-sur-Aube	Mer
Autreville-sur-la-Renne	Mar	Chaumont-la-Ville	Ven	Essey-les-Ponts	Mer	Latrecey-Ormy-sur-Aube	Mer
Bassencourt	Ven	Choignes	Mar	Euffigneix	Mer	Laville-aux-Bois	Mer
Blannes	Mer	Choiseul	Ven	Forcey	Jeu	Lavilleneuve-sur-Fresnes	Mer
Biesles	Mar	Churey	Lun	Foulain	Jeu	Lavilleneuve-au-Roi	Mar
Blaisy	Mer	Cirey-lès-Mareilles	Lun	Froncles	Jeu	Le Puit-des-Mèzes	Jeu
Blancheville	Lun	Cirfontaines-en-Azois	Mar	Germainvilliers	Ven	Leval	Jeu
Blessonville	Mar	Clefmont	Ven	Giey-sur-Aujon	Jeu	Leurville	Mar
Bologne	Mer	Clinchamp	Ven	Gillancourt	Mer	Levécourt	Ven
Bourdons-sur-Rognon	Lun	Colombey-lès-Choiseul	Ven	Gonaincourt	Ven	Longchamp-les-Millières	Ven
Bourg-Sainte-Marie	Ven	Colombey les Deux Églises	Mer	Goncourt	Ven	Louvières	Mer
Bourmont	Ven	Condes	Jeu	Graffigny-Chemin	Ven	Luzy-sur-Marne	Jeu
Brainville-sur-Meuse	Ven	Consigny	Ven	Guindrecourt-sur-Blaise	Mer	Maisoncelles	Ven
Braux-le-Châtel	Mar	Coupray	Mer	Hacourt	Ven	Malaincourt	Ven
Brethenay	Jeu	Cour-l'Évêque	Mer	Harreville-les-Chanteurs	Ven	Mandres-la-Côte	Mar
Breuannes-en-Bassigny	Ven	Créancey	Mer	Harricourt	Mer	Manois	Mar
Briaucourt	Mer	Crenay	Jeu	Huilliécourt	Ven	Marnville	Mar
Bricon	Mar	Cummont	Mer	Humberville	Mar	Marault	Mer
Buchey	Mer	Cuves	Mar	Illoud	Ven	Marbeville	Mer
Bugnières	Jeu	Daillancourt	Mer	Is-en-Bassigny	Ven	Mareilles	Lun
Buxières-lès-Clefmont	Ven	Daillecourt	Ven	Jonchery	Mer	Marmesse	Mer
		Dancevoir	Mer	Juzennecourt	Mer	Marnay-sur-Marne	Jeu

Sacs de tri sélectif



EMBALLAGES EN METAL

BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

BRIOQUES ALIMENTAIRES



à trier et à déposer
dans le sac

jaune

VOS JOURS
DE COLLECTE

SEMAINE PAIRE

Ageville	Ven	Cuves	Ven	Latrecey-Ormy-sur-Aube	Jeu	Provençières-sur-Marne	Lun
Anneville-la-Prairie	Ven	Daillancourt	Mar	Laville-aux-Bois	Mer	Rennepont	Mar
Argentolles	Mar	Dancevoir	Jeu	Lavilleneuve-aux-Fresnes	Mar	Riaucourt	Ven
Blannes	Mer	Dinteville	Jeu	Le Puit-des-Mèzes	Ven	Rizaucourt	Mar
Biesles	Mer	Donnemarie	Ven	Louvières	Ven	Rocheville-sur-la-Côte	Lun
Blaisy	Mer	Esnouveaux	Ven	Luzy-sur-Marne	Mer	Roëcourt-la-Côte	Lun
Bligny	Mar	Essey-les-Eaux	Ven	Mandres-la-Côte	Ven	Rouécourt	Mar
Blaisy	Ven	Euffigneix	Ven	Marault	Ven	Sarcey	Ven
Bologne	Lun	Forcey	Ven	Marbeville	Lun	Sarcicourt	Ven
Brethenay	Ven	Foulain	Mer	May-sur-Marne	Mer	Semoutiers	Mar
Briaucourt	Lun	Froncles	Lun	Meures	Ven	Sexfontaines	Lun
Buchey	Mar	Gillancourt	Ven	Mirbel	Lun	Silvanouves	Jeu
Buxières-lès-Froncles	Lun	Guindrecourt-sur-Blaise	Mar	Montsaon	Mar	Soncourt-sur-Marne	Lun
Buxières-lès-Villiers	Mar	Harricourt	Mar	Neuilly-sur-Suize	Mar	Thivet	Mer
Cerisières	Lun	Jonchery	Ven	Ninville	Ven	Treix	Ven
Chamarandes	Mar	Juzennecourt	Mar	Nogent ZI	Jeu	Verbiesles	Ven
Champcourt	Mar	La Genevroye	Lun	Nogent-le-Bas	Jeu	Vesaignes-sur-Marne	Mer
Choignes	Mar	Lachapelle-en-Blaisy	Mar	Nogent-le-Haut	Jeu	Vieville	Lun
Colombey les Deux Églises	Mar	Laferté-sur-Aube	Jeu	Odival	Jeu	Vignory	Lun
Condes	Ven	Laharmand	Ven	Omoy-les-Sexfontaines	Lun	Villars-en-Azois	Jeu
Créancey	Jeu	Lamancine	Ven	Oudincourt	Lun	Villiers-le-Sec	Mar
Crenay	Mer	Lamothe-en-Blaisy	Mar	Poinson-lès-Nogent	Ven	Vitry-lès-Nogent	Ven
Cummont	Mar	Langues-sur-Rognon	Ven	Poulangy	Mer	Vouécourt	Lun
		Lanty-sur-Aube	Jeu	Pratz	Mar	Vraincourt	Ven

Urbanisme

Lotissement Le Ban

Il reste 3 parcelles à vendre sur le nouveau lotissement de Biesles.

Les surfaces restantes varient de 746 m² pour la moins étendue et de 1219 m² pour la plus grande.

Les parcelles sont mises en vente au prix de 30 € HT le m².

Branchement Assainissement

Les travaux d'assainissement, débutés il y a plusieurs mois touchent à leur fin et devraient se terminer dans le courant du premier semestre 2021.

Travaux Salle des Jeunes

Les travaux de transformation de la salle des jeunes sont en cours pour laisser place prochainement à la « Maison des Associations »



Travaux d'amélioration

Des travaux d'amélioration (enfouissement des lignes, trottoirs) sont prévus rue de Verdun.

Travaux Rue Fortmaison

Une modification de carrefour est en cours entre la rue Fortmaison et la rue du Château. Cet aménagement facilitera la circulation et le stationnement.

L'Église Notre Dame de la Nativité Le Puits des Mèzes

Cet édifice de style gothique a été construit en 1843. Sa réfection extérieure est aujourd'hui terminée.



Travaux Place du Pont

Les travaux de la Place du Pont sont en cours d'achèvement laissant place à un nouveau lieu de vie.

Une borne de recharge électrique est à disposition pour les véhicules équipés.

La Chapelle Saint Roch

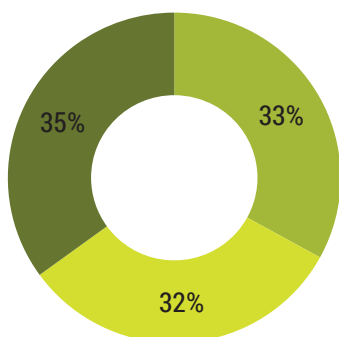
La rénovation de la Chapelle Saint Roch est terminée également.



Finances Générales

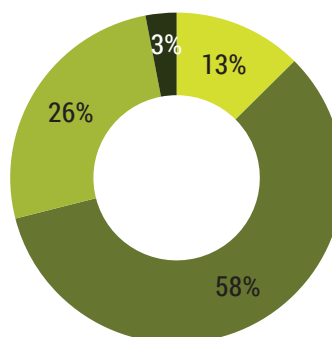
Chiffres arrêtés au 2 novembre 2020

Dépenses de Fonctionnement : 640 688,39 €



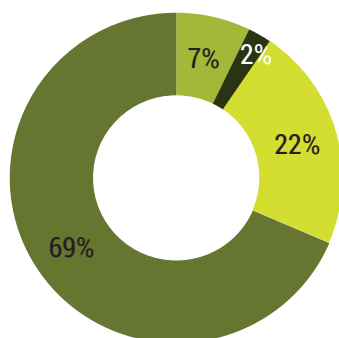
- Autres charges de gestion courante : Indemnités, subventions aux associations, formations
- Charge de personnel : Salaires, cotisations, médecine du travail
- Charges à caractère général : électricité, gaz, carburant, livres, maintenance, fournitures d'équipement

Recettes de Fonctionnement : 898 058,01 €



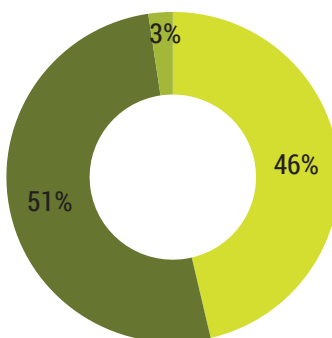
- Impôts et taxes : Taxes foncières, fond de péréquation, droit de place
- Produits des services, domaine et ventes diverses : Coupes de bois, taxe d'affouages, produits forestiers, occupations du domaine public
- Dotations subventions et participations : Dotations globale de fonctionnement, État
- Autres produits de gestion courante : Loyers, locations des salles des fêtes

Dépenses d'Investissement : 806 426,04 €



- Immobilisations en cours : Réaménagement du local 2 rue de Chauont, voirie, place du pont et maison des associations
- Immobilisations corporelles : achats de terrains nus, matériel services techniques, mobilier, bois et forêt
- Immobilisations incorporelles : Frais d'études, droit d'utilisation des logiciels
- Subventions d'équipement versées : Eclairage Public

Recettes d'Investissement : 405 104,73 €



- Subventions d'équipement reçues : État, Région, Département, Agglomération de Chaumont, GIP52
- Dotations, fonds divers et réserves : FCTVA, taxes d'aménagement
- Opération Patrimoniale : Intégration de frais d'études

Transports

L'Agglomération de Chaumont met tout en œuvre pour développer le transport

Un transport plus responsable, plus économe, plus propre.

Un guide : Je « bouge durable » est disponible en mairie ou en téléchargement sur Biesles.fr

Ce guide vous informe sur les solutions mises en place au niveau de toute l'agglomération :

Tarifs et horaires des bus sur la ligne 6 : Chaumont Nogent.

6 CHAUMONT MICHEL <=> NOGENT			
Direction CHAUMONT			
	Lundi à vend	Samedi	
Nogent Le bas	6:53	13:12	13:12
Nogent Bascule	6:56	13:15	13:15
Nogent Mairie	6:58	13:17	13:17
Nogent Collège Françoise Dolto	6:59	13:18	13:18
Nogent La Vignelle	7:03	13:22	13:22
Nogent Lavoisier	7:04	13:23	13:23
Nogent Pôle Technologique	7:05	13:24	13:24
Mandres-la-Côte Atribus	7:11	13:30	13:30
Biesles Place	7:21	13:40	13:40
Laville-aux-Bois Mairie	7:28	13:48	13:48
Chaumont Moulin Neuf	-	14:01	14:01
Chaumont Briand	7:40	14:04	14:04
Chaumont Voltaire	7:42	14:06	14:06
Chaumont Gare SNCF (Quai 8)	7:45	14:09	14:09
Chaumont Hugo	7:49	14:13	14:13
Chaumont Michel	7:50	14:14	14:14
Direction NOGENT			
	Lundi à vend	Samedi	
Chaumont Michel	12:10	17:40	17:40
Chaumont Hugo	12:11	17:41	17:41
Chaumont Gare SNCF (Quai 8)	12:15	17:45	17:45
Chaumont Gambetta	12:19	17:49	17:49
Chaumont Briand	12:21	17:51	17:51
Chaumont Moulin Neuf	12:24	17:55	17:55
Laville-aux-Bois Mairie	12:37	18:06	18:06
Biesles Place	12:47	18:16	18:16
Mandres-la-Côte Atribus	12:54	18:24	18:24
Nogent Pôle Technologique	12:59	18:29	18:29
Nogent Lavoisier	13:00	18:30	18:30
Nogent La Vignelle	13:03	18:33	18:33
Nogent Bascule	13:06	18:36	18:36
Nogent Mairie	13:07	18:37	18:37
Nogent Collège Françoise Dolto	13:08	18:38	18:38
Nogent Le Bas	13:12	18:42	18:42



TARIFS ET TITRES DE TRANSPORT			
L'ensemble des titres est délivré sur une carte nominative à l'exception des Tickets Unifiés, en vente dans les bus			
Les tickets		Tout public	Tarif Réduit
Ticket Unifié en vente à l'agence et chez les dépositaires		1 €	0,50 €
Ticket Journée		2,50 €	
Carnet de 10 voyages en vente à l'agence et chez les dépositaires		9 €	4,50 €
Ticket Unifié en vente dans les bus		1,20 €	0,60 €
Les abonnements			
Mensuel		32 €	16 €
Annuel		288 €	144 €
Pass intermodal Hebdomadaire SNCF		+ 9,80 €	
Pass intermodal Mensuel SNCF		+ 29 €	
Pass intermodal Jeune Mensuel SNCF		+ 13,60 €	
Pass intermodal Annuel SNCF		+ 205 €	
La gratuité		En cas de perte ou de vol :	
Gratuit :		Duplicata : 12 €	
Enfant de moins de 4 ans muni d'une carte personnalisée			
1 A/R gratuit les jours scolaires :			
Enfant à partir de 4 ans scolarisé en maternelle ou primaire			
20 voyages / mois gratuits :			
- Les demandeurs d'asile			
- Les handicapés à + 50%			
- Les séniors de + 65 ans			
- Les demandeurs d'emploi			
(Rendez-vous à l'agence CmonBus pour plus de détails)			
Où les acheter ?		Bénéficiaires des tarifs réduits :	
Agence CmonBus : Tous les tickets et abonnements ; Création des cartes de transport et duplicata		- Jeunes de moins de 26 ans :	
Points de vente pour le rechargement des cartes : Tous les tickets et abonnements mensuels		Ticket unité tarif réduit, vendu en agence et chez les dépositaires uniquement	
		- Séniors de plus de 60 ans :	
		Ticket unité tarif réduit, vendu en agence et chez les dépositaires uniquement	
		- Bénéficiaires de la CMU	
		Sur présentation de votre ticket de parking de la Gare SNCF votre ticket unité est à -50% !	

Sources et images Agglomération de Chaumont et Société Keolis.



Bois et Forêts

L'épicéa une essence sensible aux scolytes

En forêt, certains arbres peuvent être touchés par des problèmes sanitaires conduisant à leur dépérissement.

Les peuplements d'épicéas, en contexte de plaine, sont souvent victimes d'attaques parasitaires.

Le principal responsable est un insecte, le scolyte, qui en pénétrant sous l'écorce de l'arbre, provoque son dépérissement et sa mort prématurée. Les arbres attaqués sont facilement repérables dans le paysage par le changement de la couleur de leurs aiguilles, virant du vert au brun, puis par leur disparition totale.



Scolyte adulte (taille réelle 2 mm)

Comment lutter contre les scolytes ?

La seule alternative pour limiter l'expansion de ces insectes reste la coupe de tiges attaquées et l'enlèvement rapide des bois.

Sur des peuplements peu impactés, l'exploitation des seuls bois atteints par les scolytes peut être suffisante. En revanche, sur des peuplements plus touchés, il peut être nécessaire d'enlever tous les épicéas restants en une seule opération : **cela se nomme une coupe rase**.

Quelles conséquences pour la forêt ?

La gestion «normale» de la forêt va être perturbée. Des opérations exceptionnelles doivent être réalisées pour faire face à cette situation de crise. Ces coupes et travaux vont engendrer temporairement des désagréments pour les promeneurs et autres usagers de la forêt :

- Le paysage va être localement et rapidement modifié.
- Certains secteurs de la forêt et chemins pourront être interdits au public pour des raisons de sécurité. La circulation sur les routes au sein des massifs forestiers pourra être perturbée.

- Des volumes importants devront être exploités, ce qui implique :
 - La présence d'engins forestiers dans les peuplements,
 - Un stockage de bois temporaire au sein des peuplements,
 - Un stockage de bois provisoire sur les bords des chemins, sur les places prévues à cet effet, ... avant leur évacuation définitive.
- Des résidus de bois resteront sur place dans les parcelles : ils se décomposeront progressivement et fourniront ainsi au sol un apport de matières organiques, essentiel pour leur fertilité.

Par la suite, en remplacement des épicéas, les forestiers planteront de jeunes arbres ou favoriseront des repousses naturelles, reconstituant ainsi la forêt pour les générations à venir.

Sources et texte de l'Office National des Forêts.



Chemins tracés par des scolytes